



RAPPORT DU JURY Session 2019

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Sommaire

Epreuves d'admissibilité

> Epreuve écrite de français	3
> Epreuve écrite de mathématiques	9
Epreuves d'admission	
I. <u>Première épreuve orale</u> : « mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat »	23
II. <u>Deuxième épreuve orale</u> : « entretien à partir d'un dossier »	32

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours

externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des

écoles.

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction

syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à

analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une

argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de

pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou

plusieurs textes littéraires ou documentaires.

2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et

système phonologique); le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon

argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des

hypothèses sur leurs origines.

3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du

français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de

productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à

maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13

pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite

de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : quatre heures. »

3

DONNEES STATISTIQUES

Ensemble :total (40 points)

	Concours externe	Concours privé	3ème Concours
Note la plus basse	0	6,25	3
Note la plus haute	36,75	35	36
Moyenne	19,60	20,53	16,42

REMARQUES SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

Nombre de copies corrigées du Concours externe : 864

Nombre de copies corrigées du Concours privé : 74

Nombre de copies corrigées du 3ème Concours : 73

PREMIÈRE PARTIE : Question relative aux textes (11 points)

Note globale	Concours externe	Concours privé	3ème Concours
Note la plus basse	0	0	0,5
Note la plus haute	11	11	10,5
Moyenne	5,46	5,41	5,51

En vous fondant sur les différents textes du corpus, vous analyserez les processus à l'œuvre dans la dynamique de la révolte.

Texte 1 : Henri Bauchau, Antigone, chapitre XIX, « La colère » (1997)

Texte 2 : Aristophane, *Lysistrata* (411 avant J.C.), traduit du grec par Georges Gustave Toudouze

Texte 3 : Emile Zola, *Germinal*, partie III, chapitre 3 (1885)

Texte 4 : Albert Camus, L'homme révolté, chapitre I, « L'homme révolté » (1951)

<u>Commentaires</u>: on peut noter l'intérêt du corpus ; ses sources extrêmement littéraires et extraites d'une littérature patrimoniale ; un degré de lisibilité plutôt explicite.

Remarques : trop de paraphrase et pas assez de confrontation entre les auteurs / le texte plus philosophique moins exploité, voire omis.

MAIS une construction de devoir relativement maitrisée dans ses grandes lignes – introduction (introduction qui souvent cite les références des documents sans donner les lignes de force des textes) ; développement ; conclusion (toutefois trop peu étoffée et ne correspondant pas toujours à la problématique).

Conseils:

- rester dans le cadre des questions posées.
- lire des textes résistants et au degré d'abstraction plus marqué pour préparer le concours et en tant que citoyens !

DEUXIÈME PARTIE : Connaissance de la langue (11 points)

Note globale	Concours externe	Concours privé	3ème Concours
Note la plus basse	0,25	1,38	0,5
Note la plus haute	10,5	8,88	10
Moyenne	5,55	5,62	4,27

<u>Commentaires</u>: on peut s'étonner du manque de maitrise assez généralisé des compétences grammaticales et lexicales.

Questions	Concours externe	Concours privé	3ème concours
Temps Mode Emploi	1,53/2,5	1,59	1,11
Construction Sens Mot	1,14/2	1,23	1,05
Propositions	0,6/1,5	0,56	0,31
Transpositions	0,92/2	0,86	0,7
Procédés analyse	1,48/3	1,41	1,12

1. Dans l'extrait du texte 2, vous indiquerez le temps et le mode de chaque verbe souligné et vous justifierez son emploi :

<u>Remarques</u>: très inégal d'une copie à l'autre. Les justifications ne sont pas toujours pertinentes ou claires.

2. Vous expliquerez la composition et le sens du mot « approbation » (texte 1) puis vous donnerez deux mots de la même famille :

<u>Remarques</u> : confusion fréquente entre mots de la même famille et synonymie. La composition du mot est pas approximative.

3. Dans l'extrait suivant, vous identifierez les différentes propositions et, le cas échéant, indiquerez leur fonction : « Seul, le père Bonnemort, s'il était là, ouvrait des yeux surpris, car de son temps on ne se tracassait pas de la sorte ».

Remarques : méconnaissance très fréquente des propositions, tant pour leur nature que pour leur fonction.

4. Vous transposerez le passage suivant tiré du texte 2 au discours indirect en commençant par « Lysistrata affirma... »

Remarques : des maladresses plus que des erreurs.

5. En vous appuyant sur deux procédés d'écriture au moins, vous analyserez les moyens par lesquels Étienne exprime ses convictions et cherche à persuader ses interlocuteurs.

<u>Remarques</u> : l'identification ne pose pas de problème vraiment ; l'analyse des procédés, oui : l'explication en est parfois succincte.

TROISIÈME PARTIE : Analyse de supports d'enseignement (13 points)

Note globale	Concours externe	Concours privé	3ème concours
Note la plus basse	0	1,25	0
Note la plus haute	12	12,5	11,75
Moyenne	5,48	5,79	3,99

Commentaires : le récit enchâssé a souvent posé souci.

A partir d'une analyse des documents proposés, utilisé pour la préparation de classe niveau CM1 en cycle 3, vous répondrez aux questions posées.

Document 1 : séquence autour d'un extrait de *L'homme à l'oreille coupée* de J.C. MOURLEVAT

Document 2 : Extraits de L'homme à l'oreille coupée

Questions	Concours externe	Concours privé	3ème concours
compétences	1,08/2	1,36	0,96
Conception séance	1,73/4	1,66	1,26
Obstacles	1,65/4	1,74	1,09
Étayage	1,2/3	1,26	0,71

1. Quelles compétences définies par le programme sont travaillées dans la séquence proposée (doc 1) ?

Compétences et objectifs mieux différenciés que l'année dernière.

Conseils : effectuer la distinction entre objectif et compétence

2. En vous inscrivant dans le projet de cette séquence (doc 1), vous concevrez le déroulement de la séance 4 et expliquerez vos choix.

Attention à la reconduction à l'identique ; prise en compte des procédés d'oralité ? Souvent plus descriptif qu'analytique.

3. En vous appuyant sur une analyse dy textes source (doc 2), vous identifierez les obstacles éventuels à la lecture autonome de ce texte par les élèves et vous préciserez comment ces difficultés peuvent être anticipées.

La différenciation pédagogique est rarement évoquée. La difficulté liée au lexique a été très souvent évoquée, celle liée au décodage très peu. Peu de candidats ont relevé la structure du texte : texte enchâssé.

4. Dans le cadre d'un travail d'écriture à travers les séances 5 et 6, quels étayages pourriez-vous proposer ?

Des étayages souvent pertinents.

La langue : traitement syntaxique et orthographique (5 points)

	Concours externe	Concours privé	3ème concours
Note la plus basse	0	0	0
Note la plus haute	5	5	5
Moyenne	3,20	3,76	2,94

Clarté et qualité de l'expression dans quelques copies mais le niveau reste insuffisant quant aux exigences du futur métier pour certains (orthographe et syntaxe mal maîtrisées, lexique inapproprié).

Conseils:

Veiller à la qualité de l'écriture

Prévoir un temps pour se relire

ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHEMATIQUES

L'épreuve, d'une durée de 4 heures, vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, la capacité à maîtriser les notions correspondantes et à identifier les variables didactiques.

Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte trois parties.

Une première partie, constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permet d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

Une deuxième partie, composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permet de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.

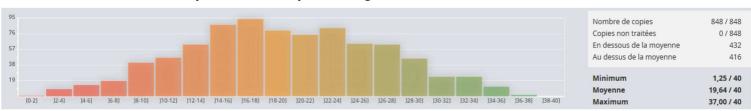
Dans une troisième partie, l'analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permet d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement et d'en dégager des éléments de didactique.

L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 sur 40 est éliminatoire.

1. Éléments statistiques

Concours externe public : 848 copies corrigées



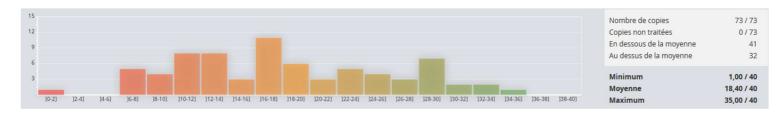
- 84 candidats ont obtenu une note éliminatoire à cette épreuve.
- Correction syntaxique et qualité écrite de la production : 18% des copies ont été sanctionnées par une perte de points.

Points retirés	0	1	2	3	4	5
Nb de copies	697	75	61	9	2	4

Moyenne par partie :

Partie	1 (sur 13)	2 (sur 13)	3 (sur 14)
Moyenne	5,97	7,41	6,57

Concours externe privé : 73 copies corrigées



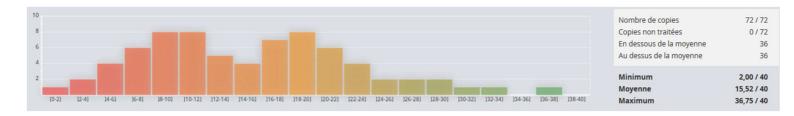
- 10 candidats ont obtenu une note éliminatoire à cette épreuve.
- Correction syntaxique et qualité écrite de la production : 10% des copies ont été sanctionnées par une perte de points.

Points retirés	0	1	2	3	4	5
Nb de copies	67	4	2	1	0	0

- Moyenne par partie:

Partie	1 (sur 13)	2 (sur 13)	3 (sur 14)
Moyenne	5,8	6,7	6,21

Troisième concours public : 72 copies corrigées



- 21 candidats ont obtenu une note éliminatoire à cette épreuve.
- Correction syntaxique et qualité écrite de la production : 35% des copies ont été sanctionnées par une perte de points.

Points retirés	0	1	2	3	4	5
Nb de copies	47	11	14	0	0	0

Moyenne par partie :

Partie	1 (sur 13)	2 (sur 13)	3 (sur 14)
Moyenne	4,75	5,92	5,33

1. Le sujet

Première partie (13 points) :

Cette partie aborde un problème de comparaison de sommes d'aires de carrés de côtés dont les mesures (lorsqu'elles sont exprimées en centimètres) sont des nombres entiers consécutifs. Dans la partie A, trois carrés sont proposés permettant d'identifier une configuration connue mobilisant la réciproque du théorème de Pythagore. La partie B étend la situation précédente en considérant 5 carrés, la partie C traitant une situation à 7 carrés, la partie D, une de 4 carrés.

Deuxième partie (13 points) :

Cette partie est composée d'exercices et aborde plusieurs domaines des mathématiques, complémentaires à la première partie.

Exercice 1 : vrai / faux justifié

Les réponses doivent être justifiées. Il s'agit donc :

- de mettre en œuvre une preuve si l'affirmation est vraie,
- d'exhiber un contre-exemple, voire prouver une seconde affirmation en contradiction avec l'affirmation énoncée si celle-ci est fausse.

Question	Éléments de correction
	Aire premier carré : $3 \times 3 = 9 \text{ cm}^2$
Sit 3 carrés	Aire second carré : $4 \times 4 = 16 \text{ cm}^2$
A.1.	Aire surface grisée : $16 + 9 = 25 \text{ cm}^2$
	Aire troisième carré (surface blanche) : $5 \times 5 = 25 \text{ cm}^2$
	Vrai
	$AC^2 + AB^2 = 3^2 + 4^2 = 25$
	$CB^2 = 5^2 = 25$
A.2.	Donc $AC^2 + AB^2 = CB^2$
	D'après la réciproque du théorème de Pythagore : « dans un triangle, si le carré de la longueur d'un côté est égal à la somme des carrés des longueurs des deux autres côtés, alors ce triangle est rectangle ». On en déduit que le triangle ABC est rectangle en A.
	Vrai
	Le théorème de Pythagore permet d'obtenir que MN est égal à 13 cm.
A.3	Le théorème de Thalès permet d'obtenir que [IJ] mesure 1,25 cm ou $\frac{5}{4}$ cm.
	13 et 1,25 sont des nombres décimaux.
	Faux
	De nombreux raisonnements sont possibles.
A.4	1. Utilisation du théorème de Pythagore et inégalités triangulaires pour montrer que RS + $ST \neq RT$;
A.4	2. Calcul des angles \widehat{R} et \widehat{S} en utilisant la trigonométrie ;
	3. Comparaison des aires.
	Des raisonnements valides utilisant, par exemple, les vecteurs en géométrie analytique ou la comparaison d'expressions algébriques de fonction sont également possibles.
Sit 5 carrés	Cela revient à résoudre l'équation
B.1.	$(n-2)^2 + (n-1)^2 + n^2 = (n+1)^2 + (n+2)^2$
5.1.	soit après réduction : $n^2 - 12 n = 0$
B.2.	$n^2 - 12 n = n (n - 12) = 0$ ce qui équivaut à $n = 0$ ou $n = 12$
B.3.	Seul $n=12$ convient ; la solution $n=0$ donnerait des longueurs négatives pour les
	<u>I</u>

	longueurs des côtés des deux premiers carrés.
	Les mesures des côtés des carrés sont donc 10 cm ; 11 cm ; 12 cm ; 13 cm et 14 cm.
B.4	À l'échelle 1/5, on aura donc des carrés de côtés 2 cm, 2,2 cm, 2,4 cm, 2,6 cm et 2,8 cm dessinés.
	Par lecture graphique :
Sit 7 carrés	Une valeur possible : 27.
C.1	L'autre intersection des courbes ne peut pas correspondre à une solution car la valeur correspondant est inférieure à 7.
	$27^2 + 26^2 + 25^2 = 2030 \text{ et } 24^2 + 23^2 + 22^2 + 21^2 = 2030.$
C.2	La situation avec sept carrés mesurant respectivement 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 cm convient bien.
Sit 4 carrés	La feuille de calculs A correspond à la situation 1
1.	La feuille de calculs B correspond à la situation 2
011.4	Dans la cellule E2, on saisit, par exemple :
Sit 4 carrés	= (A2 + 3) * (A2 + 3)
2a.	$= (A2 + 3)^2$
2b	Dans la cellule F2, on saisit, par exemple : = B2 + E2
	Situation 1, feuille de calculs A :
	Il semble que l'aire de la partie blanche soit toujours inférieure à celle de la partie grise.
	L'écart entre les deux aires semble rester identique (4)
	On suppose donc que la situation 1 n'a pas de solution.
3	Situation 2, feuille de calculs B :
	Pour une valeur du côté du petit carré égale à 1 cm, l'aire de la partie grise est inférieure à l'aire de la partie blanche ; c'est l'inverse pour une valeur égale à 2 cm, on peut donc conjecturer qu'il existe une valeur comprise entre 1 et 2 pour laquelle les deux aires sont égales.
	Il n'y aurait donc pas de solution entière pour la situation 2.
	Situation 1, feuille de calculs A :
4	x étant la longueur du côté du petit carré, une traduction algébrique permet d'arriver à :
	Aire de la partie grise : $2x^2 + 6x + 9$ Aire de la partie blanche : $2x^2 + 6x + 5$

Ces deux aires diffèrent donc de 4 quelle que soit la valeur du côté du petit carré.

La situation 1 n'a donc pas de solution.

Situation 2, feuille de calculs B :

On résout l'équation $x^2 + (x+1)^2 + (x+2)^2 = (x+3)^2$ qui équivaut à $2x^2 = 4$ soit $x^2 = 2$ II y a bien une solution positive $(\sqrt{2})$, mais **non entière**.

Exercice 2 : statistiques/probabilités (lancer de dés)

Calcul de quantités, de fréquences puis de probabilités en lien avec le lancer de deux dés équilibrés.

Exercice 3 : algorithme et géométrie

Comprendre ce que réalise un algorithme comportant une instruction itérative et savoir l'adapter pour qu'il trace une figure spécifiée (pentagone).

Troisième partie (14 points): trois situations

Situation 1 : (cycle 1)

Il est attendu dans l'analyse des productions d'élèves d'une classe de maternelle que les candidats repèrent chez les élèves leurs acquis dans l'apprentissage du nombre.

Situation 2: (cycle 3) calcul en ligne

Les candidats doivent analyser les productions d'élèves au regard des connaissances mobilisées sur les nombres décimaux et sur les propriétés des opérations.

Situation 3 : (cycle 3) exercices progressifs de proportionnalités

Au travers de questions, de l'analyse de productions d'élèves, les candidats doivent expliquer en quoi ces 3 exercices sont progressifs (invitant à la linéarité additive, puis la linéarité multiplicative ou mixte, puis un retour à l'unité), dans la forme de l'énoncé et les nombres en jeu.

2. Éléments de correction (synthétiques et non mis en forme)

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

DEUXIÈME PARTIE - 13 POINTS

Exercice 1

Question	Éléments de correction
	Le nombre d'appareils défectueux de la société 1 vaut : $\frac{5}{100} \times 2000 + \frac{2}{100} \times 7000 = 240.$
1.	Le pourcentage d'appareils défectueux de la société 1 vaut donc : $\frac{240}{9000} \approx 2.7$ % . Le nombre d'appareils défectueux de la société 2 vaut : $\frac{3}{100} \times 6000 + \frac{2}{100} \times 1000 = 200.$
	Le pourcentage d'appareils défectueux de la société 2 vaut donc : $\frac{200}{7000} \approx 2.8 \%$. L'affirmation 1 est vraie.
	Si l'arête du cube vaut 1, son aire vaut 6 et son volume vaut 1. Si l'arête du cube vaut 2, son aire vaut 24 et son volume vaut 8.
2.	$\frac{24}{6} \neq \frac{8}{1}$: ces deux grandeurs ne sont donc pas proportionnelles. D'autres procédures sont valides. L'affirmation 2 est fausse.
	0,3 m ³ = 300 dm ³ = 300 L.
3.	$\frac{300L}{15L} = 20.$ Avec $0.3m^3$ d'eau, on peut arroser 20 m² d'un potager. $20 m^2 = 4 \times 5 m^2$ donc avec l'eau du récupérateur d'eau, on peut arroser quatre
	fois un potager de 5 m². L'affirmation 3 est vraie.
4	$7.2 \times 7.2 = 51.84$. La partie décimale est 0,84 ou $\frac{84}{100}$. L'affirmation 4 est fausse
	E diffination 7 cot ladooc

Exercice 2

Question	Éléments de correction
_	200 - (30 + 41 + 32 + 28 + 31) = 38
1.a)	Elle a obtenu 38 fois le nombre 6.
1. b)	$\frac{30}{200} \times 100 = 15$ donc la fréquence d'apparition du nombre 1 est de 15%
	Inès lance cette fois deux dés.
2. a)	Quelle est la probabilité d'obtenir deux nombres dont le produit est égal à 9 ?
	Avec deux dés, il y a 36 issues possibles. La seule issue qui permet d'obtenir 9 est
	celle qui consiste à obtenir 3 sur chacun des dés : la probabilité est donc de $\frac{1}{36}$.
	Quelle est la probabilité d'obtenir que le produit de deux numéros soit égal à 12 ?
2. b)	Quatre issues favorables: 2 et 6, 6 et 2, 3 et 4, 4 et 3.
	La probabilité d'obtenir 12 est donc de $\frac{4}{36} = \frac{1}{9}$.

Exercice 3

Question	Éléments de correction
1.	A donne un carré, B donne un triangle équilatéral.
	D'après la formule donnée dans l'énoncé, les angles du pentagone valent :
2. a)	$\frac{180 \times 5 - 360}{5} = 108$ °. On en déduit que $\widehat{FBC} = 180 - 108 = 72$ °.
2. b)	Il suffit de remplacer « répéter 4 fois » par « répéter 5 fois », et de remplacer « tourner de 90 degrés » par « tourner de 72 degrés ».
	Le programme 2 est celui qui convient.
	Programme 1 : « répéter 10 fois » conduira au tracé de 10 segments et non pas le nombre de côtés indiqué.
3.	Programme 3 : « $360/10$ » est incorrect, l'angle dépend du nombre de côté du polygone. Le fait d'inverser les deux briques dans la boucle n'est pas une erreur.
	Programme 4 : « $180/r$ éponse » est incorrect, ce n'est pas le bon angle. Pour avoir des angles de $(180n - 360)/n = 180 - 360/n$, il faut tourner de $360/n$.
4.	On peut tracer un polygone régulier avec beaucoup de côtés.

TROISIÈME PARTIE - 14 POINTS

Situation 1

Question	Éléments de correction			
1.	Il s'agit de l'usage cardinal du nombre qui est ici mobilisé c'est-à-dire construire le nombre pour exprimer les quantités.			
2.	Le quai invite les élèves à comparer les cardinaux des places vides et des jetons sans être forcément dans une simple correspondance terme à terme, sans nombre si les jetons sont directement posés sur les cases blanches.			
3.	On remarque tout d'abord que tous les élèves sont arrivés au résultat escompté, mais avec des procédures différentes. • L'élève A ramène une poignée de jetons (plus que nécessaire) qu'il distribue en en mettant un par place vide, puis il ramène dans un second voyage les jetons « en trop ». L'élève A semble procéder par estimation globale et ne pas dénombrer. • L'élève B est probablement l'élève ayant le mieux compris le principe cardinal : Il a sans doute utilisé une stratégie qui permet de garder une quantité en mémoire (dénombrement, collection témoin, décomposition, représentation spatiale,). • L'élève C va chercher les voyageurs un à un, jusqu'à ce qu'il n'ait plus de places vides. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il ait dénombré les places vides ou les voyageurs, mais plutôt qu'il a procédé par une « correspondance terme à terme » entre les places vides et les voyageurs. • L'élève D a probablement décomposé la collection de places vides en deux collections, une de 3 et une de 4. Il est possible qu'il ait vu qu'il y avait 4 places vides dans la colonne de gauche par mémorisation spatiale d'une petite quantité (en seul focus d'attention) ou par dénombrement, il ramène donc 4 jetons dans une main. On suppose qu'il procède de la même façon pour les 3 places restantes.			
4.	L'enseignant doit proposer une situation qui va amener l'élève à dénombrer ou reconnaître la quantité exacte : - lui demander de ne faire qu'un seul voyage - réduire le nombre de places vides - modifier la disposition des places - mettre à disposition de l'élève des outils pour faciliter la mémorisation (ardoise, dés, boîtes, droite numérique, doigts,) - mettre en place un médiateur à qui l'enfant devra expliquer comment choisir le nombre exact de passagers.			

Situation 2

Question	Éléments de correction
	Production élève 1 :
	Production réussie
	L'élève s'appuie sur les écritures décimales de l'énoncé donné à l'écrit.
	L'élève utilise deux fois la propriété de conservation des écarts pour la soustraction, il travaille successivement sur la partie entière puis sur la partie décimale des deux nombres.
	Il maîtrise la numération de position.
	Production élève 2 :
	Production réussie
	Il s'appuie sur la formulation orale de l'énoncé.
	L'élève traite globalement les deux nombres en les écrivant dans la même unité de numération (en centièmes). Il effectue ensuite la soustraction en travaillant sur le nombre entier de centièmes, il procède en utilisant la conservation des écarts.
1	Il maîtrise la numération de position
	Production élève 3 :
	Production réussie
	L'élève décompose 15 en $10+5$, il utilise ensuite la distributivité : il écrit le résultat de 10×0.24 ; on peut supposer qu'il ajoute ensuite la moitié de ce dernier résultat.
	Il maîtrise la numération de position.
	Production élève 4 :
	Production réussie
	L'élève travaille sur les nombres de centièmes :
	Il utilise la distributivité en décomposant 24 en 20 + 4
	Il maîtrise la numération de position

		différences
	Calcul 1	 Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites, induites par les deux formulations de l'énoncé.
		 La représentation du nombre choisie induit la procédure de calcul.
		 Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes.
2	Calcul 2	 Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites traduites différemment à partir de l'énoncé.
		 Les 2 élèves utilisent la distributivité de manière différente :
		- Élève 1 : 10 × 0,24 + 5 × 0,24
		- Élève 2 : 15 × 10 + 15 × 4
		 Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes.

Situation 3

Question	Éléments de correction
1	La proportionnalité
	Les élèves A et B ont utilisé une procédure utilisant la propriété de linéarité pour l'addition. Les nombres choisis dans l'énoncé peuvent induire cette procédure. On aura noté ici qu'une seule des deux données aurait suffi pour répondre à la question posée, mais il aurait alors fallu utiliser une autre procédure. L'élève B s'appuie également sur une représentation imagée de la situation en représentant les personnes.
2.	Dans son écrit de recherche l'élève B utilise des égalités mathématiquement erronées.
	Les productions des élèves A et B sont correctes.
	L'élève C a utilisé une procédure mixte s'appuyant d'abord sur la propriété de linéarité pour la multiplication par un nombre, en divisant par 2 pour passer de 10 à 5, puis s'appuyant sur la propriété de linéarité pour l'addition en ajoutant 3 fois la valeur correspondant à 5 personnes pour trouver la valeur correspondant à

	15 personnes.
	La production est correcte.
	L'élève D a explicitement fait apparaître la relation « 1 œuf à 2 personnes », qui s'apparente à un retour à l'unité.
	La production est correcte.
	Les trois énoncés sont construits de façon à :
	- Amener l'élève à repérer des relations entre les nombres qui lui permettront de traiter la situation.
	- Consolider l'utilisation des procédures antérieures.
	- Créer progressivement le besoin de mobiliser de nouvelles procédures en pointant les limites de la procédure utilisée précédemment.
3.	L'enseignant modifie les variables didactiques : valeur et relation entre les nombres dans chacune des situations pour induire une procédure.
	Dans l'exercice 1 , l'enseignant fixe le nombre de personnes de sorte que l'élève reconnaisse qu'il est le résultat de la somme des personnes en jeu dans les deux recettes proposées. $(24 = 15 + 9)$
	Dans l'exercice 2 , l'enseignant fixe le nombre de personnes de sorte que les nombres aient un diviseur commun.
	Dans l'exercice 3 , l'enseignant fait en sorte que les nombres d'œufs n'aient pas de diviseurs communs pour induire le passage à l'unité. Il fait également en sorte qu'il y ait une relation multiplicative simple entre le nombre d'œufs et le nombre de personnes (5 œufs pour 10 personnes)
4.	Pour poursuivre l'apprentissage, l'enseignant pourrait proposer une situation où les nombres n'ont pas de relations évidentes entre eux.

3. Analyse des productions des candidats

Première partie

A- Les trois carrés

Cette partie a été plutôt réussie par la majorité des candidats, entraînés à repérer et utiliser les propriétés liées aux configurations de Pythagore et de Thalès dans ce type de sujet. Toutefois la distinction entre l'utilisation d'un théorème et sa réciproque est mal maîtrisée.

C'est également le cas concernant la notion de nombre décimal : pour de très nombreux candidats, 13 n'est pas un nombre décimal !

Par ailleurs, peu de candidats ont traité correctement la question relative à l'alignement des points. Une simple référence graphique à la notion d'agrandissement/réduction ou une conclusion s'appuyant sur la réalisation d'une figure à l'échelle ne sont pas recevables. La notion de « preuve » en mathématiques semble mal connue.

B- Les cinq carrés

Dans cette partie, la mise en équation, son développement et sa simplification (question 1) ainsi que le tracé à l'échelle 1/5 sont globalement bien réussis. En revanche, près de la moitié des candidats n'est pas parvenue à résoudre correctement l'équation de la question 2: un certain nombre n'a pas pensé à factoriser l'expression afin d'obtenir un produit nul. Quelques-uns ont même incorrectement écrit que $n^2 - 12 n = 0$ équivaut à $(n^2 = 0)$ ou -12 n = 0, appliquant à une somme une propriété valable pour un produit.

De plus, dans la question 3, la justification de l'unicité de la solution dans le contexte de l'exercice a été peu réussie (car en lien avec la question précédente).

C- Les sept carrés

La lecture graphique des solutions est globalement réussie. La recontextualisation des solutions mathématiques dans le réel (situation de départ) est souvent absente. Ainsi, peu de candidats ont pensé à exclure la solution x = 3: ils se sont contentés de vérifier que f(3) = g(3) et que f(27) = g(27).

D- Les quatre carrés

La question 1 a été réussie et bien justifiée par la très grande majorité des candidats.

Pour la question 2 concernant le tableur, quelques candidats confondent références relatives et références absolues.

Les candidats ont éprouvé des difficultés à formuler des conjectures dans la question 3. Notamment dans le cadre de la situation 2, peu de conjectures correctes ont été relevées (une réponse de la forme « il n'y a pas de solution au problème » ne suffit pas). Le jury précise que la justification des conjectures doit faire l'objet d'un exposé clair.

La question 4 a été très peu réussie. Les mises en équation (notamment dans la situation 2) ont posé des difficultés. Parmi les candidats qui y sont parvenus, très peu ont mené une résolution correcte.

Deuxième partie

Exercice 1

Affirmation 1 : exercice très inégalement réussi. Les échecs proviennent essentiellement d'une comparaison du nombre d'appareils et non de leur pourcentage. Trop de candidats additionnent les pourcentages pour conclure.

Affirmation 2: question très peu réussie : les candidats ont rencontré des difficultés à justifier l'absence de proportionnalité entre les grandeurs relativement complexes évoquées. Pour justifier la non proportionnalité, il suffisait, par exemple, de considérer deux cubes particuliers de dimensions distinctes.

Affirmation 3: question bien réussie.

Affirmation 4: les échecs sont liés à un calcul incorrect du carré de la somme (méconnaissance de l'identité remarquable correspondante). De plus, la définition de la « partie décimale » d'un nombre décimal semble ignorée pour de nombreux candidats.

Exercice n°2

Exercice relativement bien réussi. Les erreurs proviennent de mauvaises modélisations et de la confusion entre la somme et le produit dans la question 2. Le jury conseille aux candidats de s'aider d'une représentation sous forme de tableau ou d'arbre de dénombrement.

Exercice n°3

Ce type d'exercice semble d'année en année plus familier aux candidats. Il est en l'occurrence globalement bien réussi. Les candidats se sont probablement mieux préparés en s'exerçant sur le logiciel de programmation Scratch.

Troisième partie

Concernant la partie didactique du sujet, le jury rappelle la nécessité d'avoir une bonne connaissance des programmes des cycles de l'école primaire et de leurs attendus.

Il peut être utile de rappeler que la concision et la précision des réponses sont appréciées et remarquées. De manière générale, des approximations langagières sont à déplorer, l'argumentation étant trop peu souvent étayées par des références à des connaissances mathématiques ; de nombreux candidats se contentent ainsi de décrire les procédures élèves sans les analyser ou les associer à des méthodes précises (conservation des écarts, distributivité, linéarité additive ou multiplicative, retour à l'unité, ...).

Situation 1

La perception de la mobilisation de l'aspect cardinal a été plutôt bonne, même si le vocabulaire manque parfois de précision. L'utilité du quai a donné lieu à de nombreux contre-sens et n'a pas été bien perçue. L'analyse des procédures des élèves est globalement correcte.

Situation 2

Les candidats ont rencontré des difficultés lors du traitement de cette situation. L'analyse des productions des élèves s'est révélée trop souvent superficielle. La procédure de conservation des écarts n'a quasiment jamais été perçue et encore moins explicitée. En conséquence, de nombreux candidats en ont déduit une procédure élève fausse alors qu'elle était correcte. La propriété de distributivité est peu mentionnée pour le deuxième calcul.

Situation 3

Cette situation a été mieux traitée que la précédente, en particulier pour les candidats qui dépassaient le stade de la simple description. La progressivité des exercices se justifiait par l'identification des procédures mises en jeu et induites par le choix des valeurs numériques. Pour analyser cette situation le candidat ne doit pas s'interdire d'utiliser un vocabulaire didactique maîtrisé, comme la notion de variable didactique, par exemple, d'utiliser le vocabulaire des programmes et des documents d'accompagnement.

EPREUVES D'ADMISSION

« Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat »

Nature de l'épreuve

• La présentation du dossier par le candidat (vingt minutes). Le dossier n'est pas évalué en tant que tel.

Concernant les fondements scientifiques, sont attendus : la présentation des principaux acquis scientifiques qui permettent de comprendre le sujet retenu, mais aussi, selon la nature du sujet ou du cycle, les éclairages apportés par la connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage. Trop souvent la partie scientifique semble prétexte, voire déconnectée de la réflexion sur la séquence. L'entrée disciplinaire ne permet pas à cette réflexion pédagogique de se développer dans les aspects transversaux liés aux compétences.

Il est en effet incontournable que la description d'une séquence permette au candidat, quel que soit son parcours antérieur, de **prouver sa maîtrise des procédés pédagogiques et didactiques courants**: déterminer des objectifs, décrire les compétences attendues des élèves, envisager le déroulement d'une ou plusieurs séances d'enseignement, rechercher des supports d'enseignement (supports papier ou numériques), évaluer les acquis des élèves, prendre en compte leurs erreurs ou leurs difficultés.

• Un entretien avec le jury (quarante minutes).

Portant sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré. Cet entretien peut, de plus, permettre au candidat de faire preuve d'une connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant. Le positionnement d'enseignant garantissant les valeurs de la République est attendu.

L'entretien permet, trop souvent malheureusement, de constater des imprécisions, voire des méconnaissances importantes sur des points pourtant cités dans le dossier. Etre en capacité de s'éloigner de l'écrit scientifique et des propositions figurant dans le dossier relève de la réflexibilité et semble indispensable dans le cadre de la future profession d'enseignant.

Observations et remarques

A. Le dossier:

Pour la grande majorité des candidats, le jury a pu constater que le dossier était un document construit, de bonne tenue globale sur le plan syntaxique. Par contre, le jury regrette dans certains cas l'absence de bibliographie ou la présentation de bibliographies indigentes, de sommaire, voire de pagination. Une page de garde précisant titre, cycle choisi, niveau de classe est appréciée, bien que les formes soient trop souvent différentes.

Le jury constate globalement que :

- Trop de dossiers restent hors programmes. Les confusions entre socle commun de connaissances de compétences et de culture et programmes ne peuvent être admises.
- Une présentation claire avec un plan trop rarement proposé, un document facile à lire et une orthographe correcte participent à la qualité de la réflexion et de l'échange.
- La difficulté liée à la typologie du concours oblige le candidat à des descriptions fictives de séquences et séances qui, de ce fait, ont tendance à obérer l'approche réelle de la partie professionnelle. Les candidats ayant pu mettre en œuvre la séquence proposée ont pu en tirer un bénéfice dès lors qu'une analyse réflexive a été menée.
- Le lien à établir entre la partie théorique et les éléments pédagogiques/didactiques reste souvent à renforcer : il est souvent fait état de « maîtrise encyclopédique de connaissances » supposées, sans que le lien avec la mise en œuvre ne soit opéré. Le vocabulaire didactique et/ ou pédagogique n'est pas toujours maîtrisé. La préparation formatée met le candidat en difficulté lors des questions orales, pourtant simples, celui-ci éprouvant beaucoup de difficulté à faire preuve d'une analyse réflexive.
- Les séquences proposées sont trop rarement inscrites dans une programmation annuelle ou de cycle.
- La première partie du dossier ne doit pas mettre en exergue une maîtrise encyclopédique des connaissances du candidat. Il est attendu qu'il fasse état du choix de fondements réfléchis et maîtrisés, que celui-ci étaye la seconde partie. Une analyse réflexive permettant de mettre en valeur la capacité du candidat à se projeter dans la posture d'enseignant est recherchée.
- Le jury attend du candidat qu'il maîtrise chacun des éléments avancés dans le mémoire : vocabulaire, compréhension, notions, lexique spécifique, œuvres... il est évidemment question de mettre en réseau les connaissances au service d'un apprentissage.
- Les éléments pédagogiques sont cités dans les dossiers mais ne prennent pas réellement sens dans les séquences proposées. Le jury souhaiterait que la démarche présentée s'illustre dans les séances proposées.

- L'introduction d'hypothèses de réalisations d'élèves dans le cadre des préparations de séances ne s'avère que rarement pertinente, celles-ci étant réalisées par des adultes, voire récupérées sur internet et, de ce fait, "formalistes".
- La connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage est trop peu souvent évoquée.
- O Un minimum de connaissances des programmes dans le champ disciplinaire choisi est attendu. Les compétences ne doivent être un pré-requis artificiel au début de la préparation du projet de séquence mais travaillées et construites tout au long de la séquence proposée. Les deux parties du dossier se doivent d'être équilibrées et de se nourrir réciproquement.
- Les ressources pour les élèves (album, sites, documentaires) sont très rarement évoquées. L'utilisation des manuels est très rare, ce qui interroge au regard des priorités ministérielles.
- o Les sources des documents sont trop rarement mentionnées.
- Afin de respecter le nombre de pages avec les annexes, certains candidats n'hésitent pas à proposer des documents dont la lecture est rendue impossible (micro-format ; nombreux documents annexés).
- o Bien que déjà précisé lors de la dernière session, il reste à mettre en relief le fait qu'une page intégralement consacrée aux liens interdisciplinaires est excessive, révélant souvent un exercice imposé consistant à créer du lien de façon artificielle. Ceci révèle une conception de l'interdisciplinarité erronée, malheureusement présente dans beaucoup de dossiers : accumulation d'activités raccrochées sans réflexion sur ce que ces activités peuvent apporter aux élèves pour aller vers la réalisation des objectifs de la séquence.
- Le jury invite les candidats à ne pas présenter à nouveau un dossier déjà soutenu sur la précédente session et n'ayant pas permis l'admission. S'interroger en aval, tant sur les contenus scientifiques que sur les choix opérés au niveau pédagogique, apparait par contre indispensable.

B. 1ère partie: Présentation

- ✓ La grande majorité des candidats effectue un exposé de 20 minutes.
- ✓ La présentation des dossiers prend beaucoup de valeur lorsqu'elle s'appuie sur des objets en lien avec les séances (livres, outils des élèves). Une présentation dynamique (utilisation du tableau, présentation des outils du professeur, matériel) permet aux candidats de valoriser le travail effectué.
- ✓ L'exposé est souvent trop itératif, sans analyse ni recul, les meilleures présentations concernent les candidats qui ne font pas une réitération de leur dossier écrit.

- ✓ Malheureusement, comme lors de la session précédente, le jury regrette que de nombreux candidats aient adossé leur présentation sur une lecture du dossier en juxtaposant les deux parties attendues; l'appréciation a toujours été valorisée par une présentation qui a su montrer les exigences d'une transposition didactique articulant connaissances « scientifiques » et réalisation pédagogique, présentations orales orientées vers de réelles soutenances (enrichissements, regard critique, apports de la recherche...), « zoom » sur une séance avec analyse et perspectives d'évolution.
- ✓ Les séquences sont souvent calquées sur ce qui a été vu en stage, le jury a pu avoir des doutes sur le fait que le candidat soit réellement l'auteur de la séquence. Se pose la question de la posture du candidat face à ses écrits, face aux questions. Derrière ces attitudes, le jury s'interroge sur la connaissance des programmes par les candidats.
- ✓ Le jury attend de la présentation orale du dossier que le candidat apporte une vision complémentaire à l'écrit. Rares sont les candidats qui ont amené de nouvelles approches ou des précisions. Une réelle plus-value apparait quand le candidat offre une présentation dynamique : au tableau, écriture de mots clés, représentations schématiques... L'écrasante majorité des candidats reste 20 minutes assis, sans jamais fournir de compléments visuels et, quand bien même une posture apparente de communication est présente, la présentation est trop souvent une récitation de l'écrit.
- ✓ L'offre numérique est irrégulière ; lorsqu'elle est envisagée elle ne concerne généralement qu'une présentation des supports ou des documents analysés et n'offre ainsi aucune plus-value. Cette offre numérique reste rarement envisagée en termes d'utilisation pédagogique et/ou de développement de compétences pour les élèves, ce de façon très inégale en fonction des champs disciplinaires.
- ✓ Bien que les dossiers ne soient pas évalués, le jury apprécie que le candidat ait pris le soin de procéder à une relecture lui permettant en introduction de l'entretien de corriger ses erreurs, voire de fournir un erratum. La qualité de l'orthographe est indispensable pour un(e) futur(e) professeur(e) des écoles.
- ✓ Les candidats les plus performants réussissent une présentation appuyée sur une réflexion personnelle plus approfondie, ayant évolué en quelques mois ; ils font preuve de leur capacité à transposer les propositions dans une classe. Présenter une séance ou des propositions pédagogiques complémentaires au dossier fût apprécié.
- ✓ Il est également attendu un bon niveau de préparation, à savoir que les notions avancées dans le dossier soient maîtrisées. De nombreux candidats sont dans l'incapacité d'expliciter du vocabulaire ou des idées qu'ils ont pourtant proposées à la lecture du jury.
- ✓ Les candidats ayant pu effectuer des stages et mettre en œuvre leurs propositions ont très souvent une meilleure représentation et attestent de plus de réalisme, par une prise de recul et l'illustration effective des aspects théoriques. Cependant avoir mené la séance conduit certains candidats à présenter un simple compte-rendu, ce qui n'est pas dans l'esprit du concours.

C. 2ème partie: Entretien

- ✓ Globalement, les candidats sont à l'écoute et très respectueux des membres du jury. Ils font généralement preuve d'une bonne maitrise de la langue orale.
- ✓ Il est attendu que le moment de l'entretien soit un échange avec le jury ce qui soustend : attitude de dialogue, visage ouvert, croisement de regard ou capacité à croiser le regard du jury. Attitude corporelle adaptée. Capacités d'écoute et d'adaptation aux propositions implicites, voire explicites, du jury.
- ✓ Le jury a pu mesurer que cet entretien est souvent bien préparé mais manque de spontanéité à l'oral. Se passer des notes ou du mémoire pendant la soutenance et pouvoir, éventuellement, le consulter pendant l'entretien mérite d'être envisagé.
- ✓ Le jury a souvent dû conduire les candidats, manquant de recul, à s'exprimer sur les références relatives aux aspects didactiques et pédagogiques en fonction des domaines d'enseignement, trop souvent absentes tant au sein du dossier que dans la présentation. Les candidats en mesure de rebondir sur les propos et les questions se révèlent à l'oral.
- ✓ Certains candidats se placent dans un oral d'examen et non dans un échange professionnel les empêchant de montrer les compétences inhérentes à la fonction (analyse, remise en question...)
- ✓ Les lectures complémentaires sont trop peu évoquées, les questionnements relatifs à la bibliographie révèlent trop souvent une absence de lecture sérieuse des ouvrages cités. La sitographie l'emporte de plus en plus sur la bibliographie, révélant ainsi une approche souvent superficielle.
- ✓ D'énormes lacunes pour nombre de candidats quant aux références culturelles et aux outils techniques en dehors de ceux du dossier, l'option semblant parfois avoir été choisie par défaut.
- ✓ Les candidats situent trop rarement la séquence d'apprentissage dans une progression. Les connaissances des programmes sont très circonscrites au cycle dans lequel les candidats ont prévu leur séance.
- ✓ Le jury a parfois pu constater un décalage flagrant lors de cet entretien entre la théorie, bien apprise, et la mise en œuvre dans la classe tenant compte du développement de l'enfant et des démarches envisageables.
- ✓ La connaissance des programmes et des compétences définies au Socle commun de connaissances de compétences et de culture est trop partiellement vérifiée. La capacité à situer la séquence dans une progression est très fragile, la place de la séquence dans la continuité des apprentissages sur l'ensemble des cycles n'étant que très peu envisagée par les candidats. Des erreurs et carences importantes ont été constatées : confusion entre socle et programmes, méconnaissance générale des horaires et programmes, indifférenciation entre connaissances et compétences.

- ✓ L'évaluation n'est pas maîtrisée, les besoins des élèves sont très rarement mis en avant. Le jury ne constate pas d'évolution depuis la dernière session concernant l'identification des différentes formes d'évaluation qui restent très formelles et peu comprises. Cette observation vaut toujours pour l'offre de différenciation. La majorité des candidats continuant à intégrer les mots dans leur séquence sans avoir réellement imaginé la mise en œuvre de ces étapes. La définition de « besoin des élèves » reste de ce fait très floue. Les variables didactiques ne sont qu'exceptionnellement envisagées. Les modalités d'évaluation et leurs enjeux, les stratégies d'apprentissage et la différenciation, sans être attendues comme maîtrisées par ces enseignants en éventuel devenir, ne sont que très rarement pensées. L'évaluation continue et positive n'est pas toujours évoquée, voire mal maîtrisée.
- ✓ La notion de compétence et le lien effectué par les candidats avec les objectifs reste à travailler. L'acquisition de compétences, en termes de capacités, d'attitude et de connaissances, réinvestissables de façon autonome, n'est pas perçue par la majorité des candidats et n'est jamais évaluée.
- ✓ Nombre important de dispositifs pédagogiques magistraux, descendants, modélisants.
- ✓ La démarche d'investigation en sciences est à chaque fois évoquée, mais la majorité
 des séquences présentées ne révèlent pas une mise en œuvre effective de cette
 démarche.
- ✓ Il reste impératif d'être attentif à la qualité de la langue ; les fautes de français étant, pour le jury, rédhibitoires.
- ✓ La grande majorité des candidats a fait preuve d'une tenue et d'une posture d'enseignant de bon augure.

D. Ensemble de l'épreuve :

La posture, la tenue vestimentaire, la présentation générale, sont conformes aux représentations de ce corps professionnel. L'attitude majoritairement très correcte des candidats vis-à-vis du jury a été soulignée.

Le jury tient à exprimer le fait qu'à chaque fois qu'il s'est senti face à un candidat brillant, celui-ci se positionnait dans une écoute fine et très active, prenant le temps de la réflexion et de la construction de son analyse avant de répondre, faisant preuve d'observation dans sa réflexion, de recul et d'autocritique sans pour autant avoir besoin de posséder l'ensemble des connaissances.

Plus précisément, le jury a apprécié quand le candidat :

o Fait preuve d'une connaissance élargie du domaine choisi, entretient déjà une veille active au regard de la recherche.

- A attesté de connaissances sur le développement de l'enfant et en a tenu compte dans la construction de sa séquence. A positionné l'élève comme acteur de ses apprentissages.
- A pris du recul entre le temps de rédaction du dossier, voire de mise en œuvre, et le temps de l'entretien.
- Fait preuve de réflexion et de réactivité lors de l'entretien, se positionnant ainsi comme futur professeur des écoles envisageant les adaptations nécessaires au contexte, au travail en équipe, aux réalités de la classe et des élèves. S'interroge sur des démarches d'enseignement explicite, évolue dans sa conception de l'enseignement au cours de l'entretien.
- Envisage la construction d'une séquence comme répondant à une réflexion didactique et pédagogique non formatée. Le nombre de séances la constituant étant à apprécier au regard de l'itinéraire pédagogique pensé.
- o A de ce fait envisagé des modalités d'évaluation adaptées.
- Connaît et se réfère aux textes.
- o Rend compte de séances ayant pu être menées en classe, réalisées de manière personnelle.
- o Propose de façon spontanée l'offre numérique au cours de la présentation.
- o Fait preuve de réelle motivation pour le métier d'enseignant.
- o A su étayer son propos en se fondant sur une culture générale bien maîtrisée.
- o A su définir des critères de réussite et organiser une évaluation positive réfléchie.

Les candidats ont été pénalisés quand :

- Les valeurs de l'école, de l'égalité des chances et l'objectif de réussite de tous les élèves n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière.
- Le dossier et/ou l'entretien ne respectent pas les trois attendus : scientifique, didactique et pédagogique. La présentation d'une séquence sans aucun étayage scientifique ne peut par exemple être suffisante.
- La présentation n'a pas fait l'objet d'une préparation sérieuse.
- La maîtrise de la langue est insuffisante.
- Les propositions pédagogiques ne correspondent pas au niveau de classe de leurs élèves. Les textes institutionnels sont mal connus, voire inconnus.
- Les sources référencées posent problème : livres présentés en bibliographie non lus, ressources en ligne non exploitées, ou mettant le candidat dans l'incapacité de justifier leur consultation.

- Ils n'ont pas pris appui sur les programmes en vigueur. Les séquences proposées ne sont pas explicitement adossées sur des attendus des programmes.
- Les notions scientifiques présentées ne sont pas comprises et ne permettent pas de faire lien de façon cohérente avec la séquence.
- Le niveau de culture générale est déficitaire et rend difficile l'approfondissement attendu dans la discipline.

E. Remarques à l'intention des partenaires :

- ✓ Le jury relève à nouveau une organisation parfaite de la DEC offrant des conditions idéales dans le déroulement des épreuves et tient à remercier les personnels de surveillance pour leurs qualités relationnelles et de gestion logistique. L'organisation, cette année, pour cette épreuve du concours, a été qualifiée d'exceptionnelle (remerciements aux membres de D.E.C et I.E.N responsable), ayant assuré un confort remarquable pour les candidats et les membres du jury.
- ✓ Les dossiers furent disponibles chaque matin grâce à une organisation fort bien pensée, facilitant leur étude préalable et installant une proximité très appréciée entre les membres du jury et l'équipe de la DEC.
- ✓ Une définition précise, en accord avec les services de la DEC, concernant les outils et documents autorisés lors de la soutenance a été confirmée : chaque candidat a droit à son dossier, identique à celui proposé au jury, éventuellement annoté et/ou accompagné d'un plan de présentation.
- ✓ La présence des professeurs du 2nd degré pour certains domaines est toujours appréciée pour le regard croisé qu'elle offre. Les professeurs du second degré ont souligné la qualité de cette épreuve ainsi que l'intérêt qu'ils avaient trouvé à vivre ces moments de partage professionnels.
- ✓ La présence cette année du binôme de suppléants au quotidien a installé une sérénité et permis une grande souplesse de fonctionnement.
- ✓ Il est à nouveau souhaité un rapprochement entre le directoire du CRPE et l'ESPE en début d'année scolaire, sur la base du rapport de jury notamment, afin d'affiner les attendus du concours, de préciser les éléments de vocabulaire et les concepts liés aux aspects didactiques et pédagogiques. Ce temps d'échanges pourrait être élargi au jury.

Conclusion:

La commission du jury estime avoir bénéficié des conditions optimales en termes d'organisation de l'épreuve mais regrette la qualité d'accueil soulignée par tous sur la précédente session.

L'impression de qualité globale des travaux et prestations des candidats ne doit pas masquer les attentes professionnelles dans le cadre d'un tel concours : les connaissances des candidats doivent être mises au service d'une situation d'apprentissage réelle et non seulement d'un centre d'intérêt personnel.

Le jury attend des candidats d'être en mesure d'élaborer leur pensée, de participer lors des entretiens à un temps réflexif permettant à la fois de préciser et de clarifier le propos tout en favorisant l'analyse souhaitée et la mise en projet pour un futur professeur des écoles.

La commission, consciente de ne pas évaluer des professeurs des écoles ayant achevé leur formation, considère cependant qu'un candidat qui n'a pas préparé l'épreuve et/ou qui n'a pas pu avoir d'expérience sur le terrain est largement défavorisé.

L'ouverture d'esprit du candidat est valorisée, tout comme sa curiosité intellectuelle. Il apparaît important de veiller à soigner la syntaxe utilisée dans l'exposé oral en n'oubliant pas qu'il s'agit d'un exposé et non d'un texte lu.



« Entretien à partir d'un dossier »

Présentation générale de l'épreuve

« II. 2. Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve comporte deux parties. La première partie permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

Première partie : Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet pourra être présenté à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle. Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Deuxième partie : Elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes). L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles. L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes. L'épreuve est notée sur 100. 40 points sont attribués à la première partie ; 60 sont attribués à la deuxième partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien. »

1. Les sujets

1-1 Première partie : activités physiques, sportives et artistiques

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Les APSA suivantes ont été concernées cette année pour l'académie de Rouen :

- danse;
- jeux collectifs et jeux sportifs collectifs ;
- natation et activités aquatiques ;
- activités athlétiques.

Les sujets sont proposés, pour cette session 2019, sous la forme d'un court texte sur support « papier », présentant sans illustration une « situation-problème » simple accompagnée d'une question permettant au candidat de :

- décrire spécifiquement le déroulement d'une ou plusieurs séances ;
- de présenter une progression et une programmation de quelques séances qui permettent de faire évoluer les capacités des élèves dans le domaine visé ;
- de spécifier les formes de travail retenues (parcours, jeu, situation collective...), les critères de réussites, les espaces d'évolution, le matériel utilisé, les modalités de différenciation et les éléments de sécurité.

L'activité physique cible est toujours spécifiée ainsi que le cycle et le niveau de classe. Par exemple, les sujets peuvent être rédigés de cette façon :

Dans votre classe de CM1, vous avez prévu d'organiser une séquence d'apprentissage de jeux collectifs. Vous constatez, dès les premières séances, que certains élèves progressent vers la cible de manière individuelle. Présentez une situation d'apprentissage permettant de remédier à cette problématique.



Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles <u>SESSION 2019</u> <u>EPS</u>

Entretien : Exposé et Questionnement Grille « Évaluation »

Niveau	Attention	Profil du candidat Prise en compte de l'élève / Apprentissages « Enseignant » à prendre au sens de « futur professeur-stagiaire »	Conception de l'enseignement Transversalité	Démarche réflexive Transposition/Ouverture	Sécurité
Niveau 1 de 0 å 10 pts	Enseignant dont les propositions restent décalées, irréalistes.	Méconnaissance des textes réglementaires et des programmes. L'élève est parfois oublié, les étapes du développement méconnues. Le candidat n'identifie pas ce qu'il faut apprendre en EPS, par la pratique d'APSA. Placage d'activités, d'exercices sans objectifs d'apprentissage précis. Pas de notion d'évaluation	EPS, aucune plus-value	Aucun élément n'est retiré de la pratique Transposition inexistante	Danger pour
Niveau 2 de 11 à 20 pts	D'un enseignant organisateur v à un enseignant animateur.	Connaissances superficielles avec un décalage dans les propositions de mises en œuvre. L'élève est une « entité » unique du cycle 1 au cycle 3 L'apprentissage se réduit à la reproduction, à l'imitation de gestes techniques (approche codifiée). L'evaluation est parfois envisagée mais se limite à la prise de performance.	EPS, utile Engagement moteur réel Transformations incidentes	Ressenti descriptif sans lien avec la fonction d'enseignement envisagée « Transposition automatique » Une prise de recul est effectuée Transposition avec prise en compte des exigences des programmes de la discipline et du développement de l'enfant dans l'APSA choisie. Liens efficaces avec une autre APSA. Démarche réflexive opérationnelle : les éléments extraits peuvent servir de base à la conception de l'enseignement de l'EPS dans l'APSA choisie et dans d'autres.	l'élève I
Niveau 3 De 21 à 30 pts	D'un enseignant animateur V à un enseignant concepteur.	Connaissances des instructions officielles et mises en œuvre cohérentes. La prise en compte des différentes tranches d'âge (de 2 à 12 ans) apparait avec quelques propositions concrètes parfois adaptées, La cohérence entre l'APSA et les ressources développées apparaît: Les contemts d'enseignement premient en compte les étapes de développement de l'enfant mais occultent l'analyse des réponses motrices (adaptation et la régulation encore difficiles). L'évaluation, outil du professeur, reste globale.	I EPS au service des apprentissages Quelques liens avec les séquences d'enseignement d'autres		Préservation de l'intégrité physique présentée
Niveau 4 de 31 à 40 pts	Un enseignant concepteur Et un enseignant régulateur qui propose un enseignement adapté aux ress motrices des élèves.	Les propositions et les réponses du candidat opérationnalisent les enjeux éducatifs. Des étapes d'apprentissages sont présentées et explicitées au regard du développement de l'enfant, de la prise en compte des cycles, à partir de propositions concrètes. Les situations ou exemples proposés permettent d'identifier des transformations et des proprès chez les élèves. L'enseignement prend en compte des grands enjeux éducatifs : sécurité, santé, citoyemnét. L'évaluation est partagée avec les élèves et perçue utile aux apprentissages.	disciplines I L'EPS offre une réelle plus value aux acquisitions attendues		Sécurité intégrée aux apprentissages (autonomie des élèves)

Stratégie de lecture : 1/ Poser la prestation dans le niveau.

2/ Déterminer la note à l'intérieur du niveau en jouant sur les curseurs représentés par 2/1 : la conception, 2/2 la dimension réflexive ; 2/3 : la sécurité

L'évaluation renvoie à plusieurs domaines de compétences :

- la conception de l'enseignement (incluant la connaissance de l'APSA et des textes réglementaires, les démarches pédagogiques proposées, l'activité des élèves, le rôle de l'enseignant...) et la notion de transversalité de l'EPS;
- la capacité à transposer, à proposer des ouvertures et l'inscription dans une véritable démarche réflexive (pertinence de l'analyse proposée, des réponses aux questions posées, capacité à situer l'action d'enseignement...);
- la prise en compte de la sécurité dans les propositions qui sont faites.

La dimension de la communication (qualité de l'expression, précision dans le vocabulaire, structuration du propos) est prise en compte dans la note proposée par les membres du jury.

1-2 Deuxième partie : situation professionnelle

Les sujets sont proposés sous la forme d'un dossier de cinq pages. À partir des documents fournis, le candidat est amené à répondre à plusieurs questions.

Par exemple, voici les questions posées sur un sujet portant sur « Les outils de suivi des acquis des élèves, de la maternelle au collège » :

- le carnet de suivi des apprentissages de l'école maternelle n'est pas un outil national ; à partir des documents mis à disposition, expliquer pourquoi ;
- peut-on mettre en œuvre une « évaluation bienveillante » à l'école élémentaire, comme cela est pratiqué à l'école maternelle ? Argumenter ;
- le document 4 préconise un travail collectif des équipes pédagogiques. Définir ce travail collectif et ses enjeux.

L'évaluation proposée par les membres de chaque commission distingue les deux moments de l'épreuve : l'exposé d'une part et l'entretien d'autre part.

Pour l'entretien, il s'agit d'en vérifier les étapes essentielles :

- présentation du plan ;
- la présence d'une synthèse des idées essentielles du dossier qui permettent d'organiser un propos cohérent ;
- le fait de situer ce propos dans le cadre du fonctionnement de l'École ;

• la capacité à élargir la réflexion et à la contextualiser.

La première note (sur 20) tient compte, bien évidemment, de ces éléments mais également du respect du temps dédié à cet exposé : un exposé trop court (5 ou 6 minutes sur les 15 prévues) sera « sanctionné » au regard des éléments abordés ; a contrario, un exposé inachevé au bout de 15 minutes sera forcément préjudiciable au candidat.

L'entretien, quant à lui, est évalué (note sur 40) en fonction des éléments qui sont effectivement recherchés :

- premiers éléments d'une véritable « conscience professionnelle » : neutralité, objectivité, éthique...
- prise en compte des acquis et des besoins des élèves ;
- curiosité intellectuelle ;
- connaissance des partenaires de l'école et de son fonctionnement dans ses différentes dimensions ;
- connaissance de l'histoire et des valeurs de l'École de la République

• 2. La prestation des candidats

2-1 Première partie : EPS

Les candidats les plus performants :

- font preuve en général de bonnes connaissances sur les enjeux de l'EPS, les différents contextes de mise en œuvre, le socle commun et les programmes...
- se projettent dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend effectivement en compte la diversité des élèves ; la proposition d'une schématisation est toujours la bienvenue pour illustrer une organisation ;
- les séances proposées s'inscrivent dans un module d'apprentissage (séquence) prenant en compte les modalités d'évaluation (des critères de réussite et des indicateurs de progrès sont énoncés);
- les sujets d'EPS, tels qu'ils sont proposés désormais, restent très ouverts : certains permettent d'aborder le problème posé sous deux champs d'apprentissage ou objectifs spécifiques. Les candidats les plus performants sont capables d'aborder ces points de vue multiples...
- au niveau de l'entretien, ils sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

Les candidats les moins performants :

- tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans une référence explicite aux programmes ni, surtout, aux enjeux de l'EPS;
- développent des organisations sans énoncer forcément les attendus en termes d'apprentissage ou sans préciser les habiletés motrices en jeu;
- manquent de références didactiques dans le domaine de l'EPS et ne maitrisent pas suffisamment le vocabulaire utilisé et surtout les concepts abordés...
- ont une connaissance très limitée des textes réglementaires (notamment dans le domaine de la natation) ;
- ont des difficultés à trouver des variables permettant d'adapter l'activité ;
- n'énoncent pas suffisamment les mesures de sécurité ;

- ont, d'un point de vue général, du mal à se projeter dans la réalité d'une classe ;
- ont des difficultés à mettre en lien l'activité avec les autres champs disciplinaires audelà du simple énoncé de ces derniers.

De manière générale :

- les exposés sont encore quelquefois trop peu structurés (absence d'introduction, peu de liens dans les propos, pas de conclusion...);
- « ce que l'élève doit apprendre » n'est pas suffisamment identifié et formalisé ;
- l'EPS n'est pas toujours envisagée comme une véritable discipline d'enseignement dont les objectifs se situent en termes d'apprentissages moteurs ;
- les liens interdisciplinaires restent assez succincts, peu approfondis : l'EPS est souvent présentée comme étant au service des autres disciplines ; l'inverse quasiment jamais ;
- certains candidats manquent encore de connaissances sur le développement de l'enfant, ses compétences motrices et ses capacités physiologiques.

2-2 Deuxième partie : situation professionnelle

Les candidats les plus performants :

- s'expriment avec clarté et précision ;
- présentent un exposé structuré ;
- gèrent correctement leur temps ;
- problématisent la situation, font preuve de capacités de synthèse, croisent les documents, ont une approche quasi systémique des questions posées;
- prennent forcément appui sur des connaissances extérieures au dossier et personnelles pour enrichir leur exposé;
- se positionnent, argumentent ;
- lors de l'entretien, savent interagir avec le jury, analysent bien les situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors de stages (ancrage dans la réalité du terrain);
- se projettent de manière réaliste et éthique dans ce qu'ils considèrent relever de leur rôle d'enseignant;
- parviennent à s'affranchir de leur note (pas de lecture fastidieuse) et utilisent les documents pour illustrer un propos, sans paraphrase :

Les candidats les moins performants :

- n'utilisent pas tout leur temps d'exposé (rappel : 15 minutes) ;
- s'en tiennent à une présentation et à une simple paraphrase des textes (de l'exposé trop « standardisé » au manque d'originalité) en répondant de façon très superficielle aux questions;
- ont une connaissance sommaire du système éducatif (notamment pour ce qui concerne l'éducation prioritaire, ses instances et ses publics mais également l'école maternelle) et une incapacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice au regard du référentiel de compétences;
- sont pour certains dans l'incapacité de se représenter et de prendre en compte les besoins des élèves.

De manière générale :

- la mobilisation spontanée des outils numériques (lorsque le sujet le permet) reste assez rare et pas toujours pertinente (rares sont les candidats qui sont en capacité de citer des ressources dans ce domaine). Les références à la littérature de jeunesse sont tout aussi délicates...
- si les ressources institutionnelles sont bien connues, l'identification des rôles des différents acteurs reste superficielle ;
- les apports théoriques et les références pédagogiques (courants, auteurs, ouvrages, organismes) peuvent dater quelquefois et ne sont pas suffisamment en lien avec l'actualité;
- la « culture générale » est globalement peu mobilisée ;
- les candidats ne s'attachent pas à traiter précisément chacune des questions qui leur sont posées.

3. Les conseils aux candidats

3-1 Première partie : EPS

- connaître les textes qui régissent le domaine d'activité et la discipline ;
- connaître les éléments principaux du développement moteur de l'enfant ;
- avoir une bonne connaissance des principales activités supports de l'EPS (APSA identifiées) notamment en maternelle (programmes de 2015) ;
- se mettre dans la posture d'un enseignant qui prépare effectivement sa classe (contexte, conditions matérielles...);
- déterminer les éléments de progressivité (y compris au sein d'une seule séance) ;
- faire apparaître les modalités de mise en œuvre des séances proposées (quel temps d'activités? quelle utilisation des espaces? quelle adaptation et quelle évolution notamment dans la prise en compte des élèves confrontés à la difficulté ou des élèves à besoins éducatifs particuliers? quels critères de réussites et quels indicateurs de progrès?);
- s'appuyer sur des schémas pour expliciter son propos (sur feuille ou au tableau) ;
- s'attacher à développer les objectifs moteurs et les apprentissages qui sont associés ;
- faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités;
- savoir expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques ;
- s'appuyer sur son expérience personnelle (stages, conduite de séances...);
- rester vigilant à son niveau de langage et à la structuration de son propos.

3-2 Situation professionnelle

- dégager une problématique (au moins identifier celle du dossier lorsqu'elle est explicite);
- présenter les textes sans citer toutes les références mais en résumant l'idée essentielle de chacun ;

- annoncer un plan qui ne reprenne pas nécessairement l'ordre des questions;
- traiter les questions en croisant les éléments saillants portés par les documents, apporter des illustrations personnelles (observations, expériences...).
- inscrire ses propositions dans le concret de la classe en prenant en compte les capacités des élèves à un âge donné ;
- savoir se positionner clairement en argumentant ;
- rester vigilant à la gestion du temps d'exposé (15 minutes) et à la répartition de ce temps entre les différentes questions;
- lors de l'entretien, faire preuve d'une « écoute active », adopter une attitude ouverte au dialogue avec le jury, construire ses réponses (d'une façon générale ne pas poser de question au jury);
- proposer des situations concrètes montrant que le candidat peut se projeter dans différents contextes d'exercice :
- continuer à bien préparer l'épreuve (connaissance des textes, du système éducatif) et s'intéresser à l'actualité pédagogique, sociale, éducative du moment ;
- aller à la rencontre de différents enseignants (des trois cycles, dans des milieux divers, spécialisés ou pas...) pour saisir les enjeux et les différentes réalités du métier, observer et analyser des situations de classe (même par vidéo);
- mobiliser des références bibliographiques, sito-graphiques, des ressources numériques et littéraires.

4. Éléments statistiques

Concours	Admissibl es	Absent s	Présent s	Moyenne épreuve EPS sur 40	Moyenne épreuve situation professionnelle sur 60	Moyenne 2 ^e épreuve orale sur 100
externe public	488	31	457	23,9	37,8	61,8
3 ^e concours	26	2	24	21,5	34,6	56,1
PRIVÉ	34	1	33	22,0	37,5	59,5
Ensemble des candidats	548	34	514	23,7	37,7	61,4

REPARTITION DES NOTES (ENSEMBLE)

